



**Fédération de  
Paintball Sportif**

20 rue des Campanules  
77185 LOGNES

Tel : 01 60 95 43 43  
web : <http://www.paintball-france.com>

Le 2 Décembre 2005

Remis à ce jour la feuille de présence des participants à la réunion.  
Les participant sont :

NOM

COMMISSION  
QUALITE

---

**Membres du Bureau Directeur**

M. Erick NILES

Membre du Comité  
Trésorier de la F.P.S

M. Frédéric RIGAL

Membre du Comité  
Vice Président de la F.P.S.

**Membres du Comité directeur**

M. Emmanuel BOBE

Membre du Comité  
Président de la Commission Ethique  
Président Ligue Poitou Charente

M. Thierry GAZEL

Membre du Comité  
Président de la Commission Coupe Nationale

M. Laurent GODET

Membre du Comité  
Ligue Picardie

M. Nicolas GOMBERT

Membre du Comité  
Président Commission Loisirs

M. William GUIMBEAU

Membre du Comité

M. Jean Marc HERVAULT	Membre du Comité Commission Jeunes Loisirs Formation
M. Jean-Charles HOUSSAYE	Membre du Comité Commission logistique
M. Pierre Marie JANVRE	Membre du Comité
M. Vincent POULAIN	Membre du Comité Responsable Commission Internet

### **Représentant des Ligues**

M. Philippe CASTEL	Ligue Pays de Loire
M. Philippe DEBERT	Ligue Champagne Ardenne
M. Brice DECHENE	Ligue Centre
M. Erwan FAIVRE	Ligue Franche Comté
M. Eric LACROIX	Ligue P.A.C.A.
M. Grégoire LAHALLE	Ligue Ile de France

### **Excusés**

M Philippe CLAUDOTTE	Secrétaire Général Président Commission Technique et Sécurité
M. Florent DELES	Membre du Comité
M. Jean-Christophe LONGUET	Membre du Comité

### **Invités**

M. Charles AMEGNIRAN	Cabinet C+A Consult
M. Laurent BERNOLLIN	
M. Jean Jacques FARLET	
M. Matthieu GAUTRON	
M. Serge LE GUIDEC	
M. Yann LE GUIDEC	
M. Bruno LEMAIRE	
M. Manivong PHOUMMAVONGA	

## **Sommaire**

1 Ouverture de la séance par M Rigal, Vice-président de la F.P.S. ....	4
2 Approbation du Compte Rendu de l'assemblée générale du 3 septembre 2005. ....	5
3 Compte rendu des activités des Commissions et du Bureau depuis la dernière réunion du Comité Directeur. ....	6
Commission loisir : .....	6
Commission éthique sportive .....	6
Commission Internet .....	6
Commission terrain .....	7
Commission arbitrage .....	7
Commission DOM TOM .....	7
Commission Formation .....	7
Commission Coupe Nationale.....	7
4 Présentation comptes financiers de l'exercice 04-05 .....	8
5 Bilan des cartes de membres 2004-2005 .....	8
6 Présentation des statistiques de la F.P.S saison 2004-2005 .....	8
7. Point sur le rush time.....	9
8. Présentation championnat national.....	9
9 Affaires diverses.....	10

# **COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR**

## **Du 3 décembre 2005**

Feuille de présence signée par les participants.  
Ouverture de la réunion du Comité directeur

### ***1 Ouverture de la séance par M Rigal, Vice-président de la F.P.S.***

Ouverture de la séance par M. Rigal, Vice Président de la Fédération de Paintball Sportif.

Annonce de la démission du président Romuald GOUSSEAU pour raisons personnelles et familiales. Il en est de même pour M. Enrick NIETO, employé. M. Rigal est de fait Président par intérim jusqu'en juin. De nouvelles élections ne sont pas prévues avant cette date afin de ne pas entraver le travail fédéral ainsi que celui des ligues en cours de saison.

Ce début de la saison est positif, les statistiques le prouvent. Ce point sera évoqué plus en détails au cours de la réunion. Il en est de même pour le travail des commissions. Il est rappelé que M. Niles est en poste afin de transmettre ses informations et ses dossiers à son ou ses remplaçants potentiels à venir.

M. Rigal souhaite que chaque commission possède deux personnes, afin de pallier à un problème éventuel. Le même conseil vaut aussi pour les ligues régionales, afin qu'elles puissent travailler correctement. M. Rigal souhaite mieux communiquer, principalement sur les comptes financiers. Il rappelle que les moyens financiers dont dispose la Fédération servent à l'ensemble des licenciés et ne sont pas destinés à des profits personnels.

## **2 Approbation du Compte Rendu de l'assemblée générale du 3 septembre 2005.**

M. Nicolas Gombert n'a pas reçu le compte rendu par voie postale.

Il est remarqué par M. Bobe (commission éthique sportive) que deux des modifications apportées au règlement d'éthique sportive ont été mal notés page 9.

- Le nombre d'équipes est porté à 3 par association, **uniquement pour le format semi 3**, il faut modifier par une équipe D1, une D2, une D3. Exception faite pour le semi 3 qui peut avoir deux D2.
- « Deux arrivées et deux départs par association lors du mercato », à corriger par : Il s'agit de deux arrivées et deux départs de joueur. Les deux joueurs entrants ne peuvent provenir de la même association. Les deux joueurs sortants vont vers deux associations différentes.
- Un joueur, pendant le mercato, ne peut faire qu'un mouvement d'un club à un autre et non sur plusieurs clubs à la suite.
- La charte d'éthique sportive fournie en pièce jointe n'est pas complète, il manque le label jeunesse.

M. Guimbault demande ces modifications :

- page 7 : Modifier la mention « le DTN donne son accord » par « le DTN ne donne pas son accord »

Vote du Comité Directeur:

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

### **3 Compte rendu des activités des Commissions et du Bureau depuis la dernière réunion du Comité Directeur.**

#### Commission loisir :

Demande du club GIPG de spécifier la différence entre le paintball sportif et le paintball loisir.

Le vice président répond en soulignant les différences essentielles qui existent entre :

- Le paintball compétition qui est pratiqué dans un cadre défini : taille du terrain, règlement de jeu et d'éthique, nombre de joueurs définis, comptage de points, compétitions.
- Le paintball sportif est quand à lui en cours de création. Le paintball de compétition tend vers ce type de paintball : les structures associatives doivent évoluer, posséder un cursus physique, passer des sélections, etc.
- Le paintball loisir est en dehors de ces cadres définis (ou possédant un cadre extrêmement large de règles du jeu). Il s'agit de jouer pour jouer. Le vice président souhaite que les jeux de rôle grandeur nature (appelés big-game) soient développés.

Le club GIPG met en place ce type de jeux. Ces zones de jeux indoor sont sécurisées selon un cahier des charges restrictif (pas d'échelle...), afin de minimiser les risques. Un type de parcours est en place, en prenant en compte tous les risques.

Intervention du président de la commission loisir :

M. Gombert annonce la mise à disposition d'un dossier qui sera sur le site web fédéral. Il demande que lors de l'inscription d'une nouvelle association, un des membres du bureau de l'association ait passé une formation d'animateur paintball de base. Celle-ci donnée par la commission de M. Hervault, comprendra les risques physiques, un BNS, la législation en vigueur sur les associations loi 1901. Dans le cas contraire, l'encadrement et le site de jeux ne seraient pas reconnus. M. Faivre , demande une précision sur cette formation.

Il est répondu par M. Gombert que la formation sera une formation de base, peut être sur une journée permettant d'expliquer comment gérer son association correctement. Il souhaite que cela soit mis en place pour l'année 2006, pour être en conformité avec les nouveaux textes de lois. Les associations actuellement affiliées auront un délai pour suivre cette formation.

M. Hervault demande des instructeurs régionaux, afin de faciliter les formations.

M. Rigal souhaite que toutes les structures (loisir et sportives) possèdent au moins un minimum d'information en terme de législation, sécurité, etc.

#### Commission éthique sportive

La commission s'est concentrée sur les travaux récurrents en réalisant le fichier association=équipes et en gérant les problèmes portant sur les créations d'associations où les joueurs jouent dans des régions différentes. Il est rappelé que le mercato commence le 1<sup>er</sup> décembre, et s'arrête le 31 janvier. Des demandes de transferts ont déjà été faites.

#### Commission Internet

La Commission poursuit son travail de mise à jour, de tenue du site et du forum. Le projet principal est la refonte totale du site.

M. Godet demande si les sauvegardes du site et du forum sont effectuées régulièrement. M. Poulain répond par l'affirmative. Le vice président rappelle que le forum n'est pas une source d'informations officielles à contrario du site. Sa sauvegarde n'est donc pas prioritaire.

### Commission terrain

Trois régions sont actives et effectuent des visites de terrain. Ce n'est pas le cas des autres régions. Le comité directeur demande à retirer la note « 0 » aux sites de jeux en attente de notation.

La commission a pour projet de mettre en place un process transversal aux ligues pour la validation des terrains, élément préalable aux nouvelles affiliations.

### Commission arbitrage

La Commission est en retard sur son planning, ceci dû au temps imparti à répondre aux questions et à gérer les formateurs. Le projet principal est la refonte du règlement de jeu et la gestion des arbitres. Il n'y a pas de formation et de remise à niveau de formateurs prévue pour l'instant, pour cause de refonte globale du système. Les règles concernant les cartons seront modifiées.

### Commission DOM TOM

La ligue réunionnaise et la ligue Nouvelle Calédonie sont créées. Une association existe en Martinique, et une autre en Guyane.

La région la plus efficace administrativement est la Nouvelle Calédonie, qui avait terminé les démarches au 15 septembre. Ces deux DOM TOM participeront éventuellement au CDF.

### Commission Formation

Beaucoup de questions sont posées par téléphone au sujet des formations ainsi que sur la participation des jeunes de 15 ans en compétition, suivi par un tuteur.

### Commission Coupe Nationale

- **Coupe Nationale Pompe**

La mise à jour des résultats est régulière. Il est fait projet d'un nouveau règlement interne. Il est demandé que les 5 premiers de la CNP 2006-2007 soient automatiquement qualifiés au CDF 2007.

## **4 Présentation comptes financiers de l'exercice 04-05**

Présentation des comptes financiers par M. Charles Amegniran, comptable externe de la FPS :

Il est rappelé que les comptes sont à disposition au bureau fédéral. M. Amegniran souhaite la mise à disposition d'un poste et d'une imprimante au bureau fédéral afin de mieux travailler. Les postes des comptes vont être revus afin d'affiner leurs présentation. La FPS n'est pas soumise pour l'instant à la TVA.

Il reste actuellement deux salariés de la Fédération au local fédéral, ce sont les deux assistantes fédérales, dont une était en contrat de qualification (salaire remboursé par l'Etat).

Il est notifié que l'amortissement des éléments gonflables est réduit. Ceci est du à l'élément « arche » qui est amorti car en trop mauvais état pour être utilisable. Les éléments gonflables fédéraux ne seront plus prêtés car ils sont rendus en mauvais état. Ils ne seront qu'aux évènements fédéraux.

Il est rappelé que lorsqu'une équipe participe à un championnat fédéral, l'équipe ne paye que le tiers du coût réel des charges. Les deux tiers restants sont à la charge de la Fédération.

Question portant sur le coût des assurances.

L'accident le plus grave concerne la chute d'un joueur loisir dans un trou, suivi d'un mois et demi d'arrêt de travail. Preuve est faite que malgré son coût l'assurance mise à disposition par la fédération est utile aux victimes et aux clubs impliqués. Il est possible aux joueurs possédant une assurance spécifiant que la pratique du paintball est assurée de se passer de licence ou de la carte de membre.

M. Lacroix demande si une association peut faire jouer régulièrement des joueurs toute l'année. Il est répondu que oui, car si ces derniers ont une carte de membre alors ils sont de facto membres de l'association.

## **5 Bilan des cartes de membres 2004-2005**

Ces cartes sont mises en place depuis 5 ans. Il est rappelé que cette carte inclue une assurance. Une légère baisse de 1000 cartes est constatée.

## **6 Présentation des statistiques de la F.P.S saison 2004-20005**

Ces données ne sont pas disponibles.



## **7. Point sur le rush time**

La sixième équipe retenue est « Speedfire ». Les dates sont fixées sur le dimanche et non plus le samedi. Les prochaines manches se dérouleront dans différentes régions françaises. La manche de rattrapage sera jouée au CDF. La première manche s'est bien déroulée. Des évolutions auront lieu prochainement.

Le Vice Président présente ce jeu. Cette idée de Frédérique Saunier existe depuis 2000. Aux Etats Unis, ce jeu porte le nom de Xball. En France, le système a été testé au club PAC. Il semble que ce format représente la garantie de construire un véritable sport.

Le but est de faire un maximum de matchs gagnés en raccrochant le plus de drapeau possible. Le format ne coûte pas plus cher qu'en jeu classique puisque l'on compte le même nombre de matchs par jour.

Pour l'arbitrage, le chef de terrain dispose d'un système de communication radio, afin de donner des informations aux 12 arbitres de terrain, positionnés selon un plan particulier. La méthode d'arbitrage et de vérification est différente du jeu actuel.

Le rush time peut être adapté aux autres formats de jeux (3, 5, funcup).

## **8. Présentation championnat national**

Il est rappelé le coût élevé du Championnat National. Deux tiers de son coût réel sont pris en charge par la Fédération et non par les équipes participantes qui financent le dernier tiers. La répartition des places s'est faite sur la base des équipes à jour administrativement. Les équipes non ré affiliées à temps ne sont pas comptabilisées.

Il est proposé que les associations en cours de création aient droit à un délai supplémentaire : le 31 décembre 2005. Cette date devient donc butoir pour ces nouvelles associations.

Vote du Comité Directeur:

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour la saison prochaine, les ré affiliations seront terminées au 1<sup>er</sup> octobre 2006. Les associations créées dans la saison 2006-2007 auront jusqu'au 1er décembre 2006 pour s'affilier.

Les places sont attribuées de la façon suivante :

12 places en pompe

12 places en funcup

24 places en semi 3

24 places en semi 5

24 places en semi 7

Pour le format Semi 7, si une équipe refuse sa qualification au Championnat, la FPS récupère la place disponible sans l'attribuer à l'équipe régionale suivante.

## **9 Affaires diverses**

### **Question de la Commission Dom Tom**

Les DOM TOM demandent à placer la date de la formation d'arbitres instructeurs en février. Etant donné qu'il y a une étape de ligue en février, il convient de trouver une date disponible. Ce point n'est donc pas statué.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.

### **Clôture des débats**

Le Vice Président  
F. Rigal

Le Secrétaire Général  
P.Claudotte